



Direction régionale Île-de-France Sud Ouest
Ensemble scolaire Saint-Gabriel
Établissements catholiques d'enseignement sous contrat d'association
École maternelle et primaire - Collège
Lycée général et technologique - Enseignement supérieur
21, rue de la Lisette - 92220 Bagneux
Tél: 01 46 57 61 22 - Fax: 01 46 57 71 11

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive du collège, sous couvert de l'UNSS (union nationale du sport scolaire), propose aux élèves,

Le mercredi après-midi de 13H à 15H30

- une activité **BADMINTON** avec possibilité de participer aux compétitions organisées par l'UNSS,
- une activité **TENNIS DE TABLE** avec possibilité de participer aux compétitions organisées par l'UNSS

Le lundi, le mardi et le jeudi de 12H à 13H

- une activité **FUTSAL** ou **BASKET**

L'inscription de votre enfant à l'AS impose sa participation régulière aux activités.

Les élèves ont la possibilité de participer à une ou plusieurs activités proposées, avec la même inscription.

Les jours de compétitions de Badminton ou de Tennis de Table (quelques-unes dans l'année), les horaires pourront être modifiés mais vous en serez avertis en temps voulu.

Les compétitions pouvant se dérouler dans des établissements plus ou moins éloignés (Bourg-La-Reine, Sceaux, Antony...par exemple) vous devez autoriser votre enfant à se déplacer avec son professeur d'EPS, à pied, en car de l'UNSS, en transport en commun ou avec le véhicule de l'établissement.

Cette autorisation de déplacement sera valable pour tous les déplacements de l'AS pendant l'année scolaire 2020/2021.

Le dossier d'inscription complet sera à remettre à Mme CARRIERE, Mme DEGEILH ou M. JOUNAY

Sans ce dossier complet, l'inscription ne sera effective et l'élève ne pourra participer aux séances.

Le dossier complet comporte :

- L'autorisation parentale
- L'autorisation de déplacement
- Le règlement de 40 euros (Espèces, chèque à l'ordre de « AS St Gabriel » ou Pass92

Mme CARRIERE/Mme DEGEILH/M JOUNAY
Professeurs EPS

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique durant les séances de l'AS.